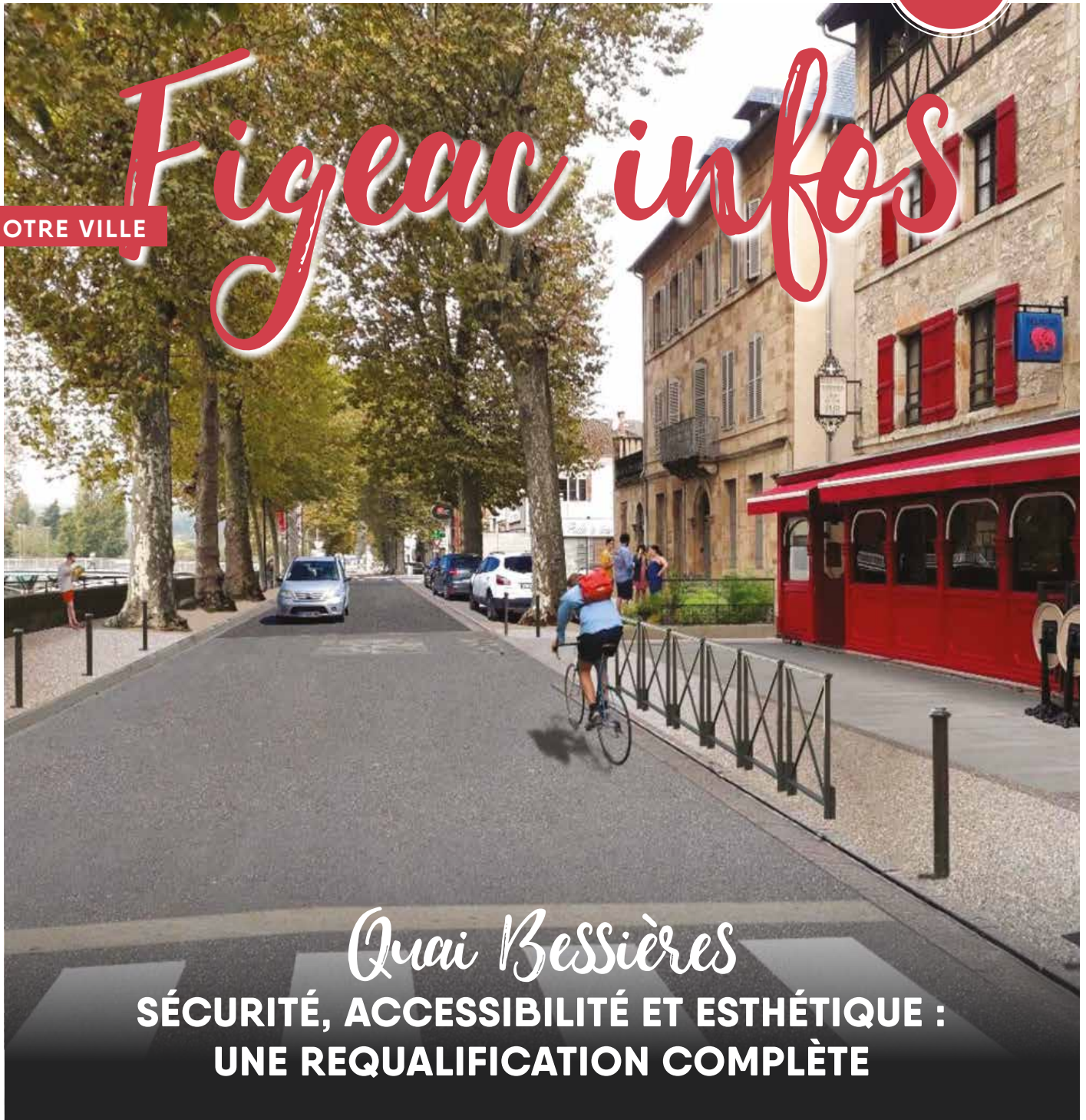


NOTRE VILLE

Figeac infos



Quai Bessières
**SÉCURITÉ, ACCESSIBILITÉ ET ESTHÉTIQUE :
UNE REQUALIFICATION COMPLÈTE**



»» **CENTRE-VILLE**
UN BEL EXEMPLE
DE DYNAMISME
COMMERCIAL



L'étude « commerce et mobilité » a dressé un état des lieux qui sera une aide précieuse à la définition des politiques publiques dans ce domaine.

Interview d'Arnaud Ernst, directeur associé d'AID Observatoire.

NOTRE TERRITOIRE VOTRE AVENIR



AGENCES DE FIGEAC
Tél : 05 65 50 04 67

MOBALPA
Unique, comme vous.

Route d'Aurillac - FIGEAC 05 65 34 06 35 À votre service depuis plus de 40 ans

HUGONENC Négocier

TRAITEMENT ET DÉPOLLUTION DES VÉHICULES HORS D'USAGE
Agrément Préfectoral VHU n° PR460007D

PRODUITS MÉTALLURGIQUES **RÉCUPÉRATION**
D'USAGE COURANT **de MÉTAUX FERREUX**
NEUFS - DÉCLASSÉS - OCCASIONS **et NON FERREUX**

46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ - Tél. 05 65 11 60 94

GOOD MORNING!
Sugar Espresso

APRODIA
SERVICE *Groupe Aprodia*

Aprodia Service, votre spécialiste en
Distribution Automatique

12 Parc d'activités de Lafarrayrie 46100 Figeac

05 65 34 23 66
 Aprodia
Rejoignez-nous !
www.aprodia.com

Édito



04 //

Ça s'est passé à Figeac

05 //

Faciliter l'accès aux soins

06-07 //

Améliorer l'accessibilité
et la mobilité

08-09 //

Renforcer l'attractivité

10-11 //

Agir durablement

12-13 //

Accueillir et accompagner

14-15 //

Valoriser le patrimoine

17-18 //

Espace réservé à l'expression
des conseillers municipaux

Dans l'Action

A l'heure où une crise sans précédent nous plonge dans l'incertitude sanitaire et économique, la ville fait face.

Elle fait face au quotidien pour s'adapter, assurer la continuité des services au public, mais elle assure également la conduite du projet de mandat sur le plus long terme.

L'ensemble du Conseil municipal est mobilisé, dans le cadre d'Action Cœur de Ville, du Plan de Relance et de la future Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine.

Aux investissements déjà en cours nous avons pu rajouter, grâce au déblocage de l'aide de l'Etat, des travaux supplémentaires : signalétique piétonne, escaliers du Calvaire, renforcement des planchers de l'ancien collège et le déménagement dans des locaux neufs de la médecine scolaire de l'école Chapou vers l'appartement de fonction de l'école Jean Marcenac.

Plusieurs projets de réhabilitation de logements voient le jour grâce aux aides de la Ville, du Grand-Figeac, du Département, de la Région et de l'Etat.

Chaque euro d'investissement public dans le logement génère 3 euros de travaux au bénéfice d'entreprises de proximité.

Enfin, un vaste plan de déplacements en mode doux et collectifs complètera le maillage actuel.

Le projet de budget 2021 commence également avec une vaste réflexion à venir sur le devenir du plan d'eau du Surgié.

Nous saurons saisir toutes les opportunités pour améliorer l'attractivité de notre ville et participer à la relance économique locale.

André MELLINGER

Maire de Figeac

1^{er} Vice-Président du Grand-Figeac

Bulletin d'informations
Octobre 2020

N°11

Directeur de la publication

André Mellinger

Rédaction / Photo

Mairie de Figeac

Publicité

Pub Vision

Impression : Reprint - Tirage : 6850 ex -
imprimés sur papier géré durablement,

Dépôt légal : octobre 2020

Design graphique : Agence Place Publique

ETAT CIVIL - Du 1^{er} août au 30 septembre 2020

Naissances

Louise Malbert ; Marceau Aguiar ; Ilyas Kabdi ; Aisha Abdu Abubeker ; Charlotte Dumetz ; Ylanzo Brändli ; Maxine Caussanel ; Tiago Camara-Ribeiro.

Mariages

5 septembre : Florian Marty et Marie Azais

Décès

Catherine Regelbrugge ; Hélène Katem ; Jeanne Jacques ; Marie Cadiergues ; Annette Diala ; Marie Charbonnier ; Pierre Badet ; Jeannine Rennesson ; Jean Pégourié ; Edmond Sainte-Marie ; Christian Cance ; Yolande Cayrel ; Huguette Poumeyrau ; Georgette Bousquet ; Gilberte Murat ; Maria Alves Correia ; Marcelle Pesteil ; Claude Sollier ; Agathe Rouby ; Berthe Landes ; Arlette Gaschet.



Forum des Associations

UNE FORMIDABLE VITRINE !

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le Forum des associations a, cette année encore, remporté **un franc succès**. Une centaine d'associations sportives mais aussi culturelles, solidaires et caritatives, étaient réunies sur la plaine de Londieu pour présenter leurs activités au public et répondre aux questions des visiteurs (modalités d'inscription, tarifs...) notamment celles sur les mesures sanitaires mises en place pour la pratique sportive.

La manifestation était organisée par l'Office intercommunal du Sport en partenariat avec la Ville de Figeac et le Centre Social et de Prévention. **Cette démarche collective a permis de mettre en avant la richesse et le dynamisme du secteur associatif local.**

En fin de matinée, Marie-Claire Luciani, présidente de l'OIS et André Mellinger, maire de Figeac ont accueilli Michel Thomas, ancien triathlète de haut niveau, accompagné de David Proenca, jeune hémiplegique avec lequel il a partagé plusieurs défis sportifs (nage, vélo) grâce à des équipements adaptés. L'occasion de sensibiliser le public à deux causes qui lui sont chères : le soutien aux personnes handicapées et la protection animale. Après avoir nagé 10 kms dans un lac du Tarn et parcouru plus de 200 kms en vélo pour rejoindre Figeac, Michel Thomas était ce jour-là venu offrir au refuge de Nayrac un lot de nourriture pour chats, récolté lors d'un précédent défi. **Un exploit sportif et une belle aventure humaine salués par tous.**

Gendarmerie Nationale

DES PATROUILLES EN VTT ÉLECTRIQUE

L'idée, suggérée par Nathalie Faure, conseillère municipale déléguée à la Sécurité, a été contractualisée début septembre par la **signature d'une convention entre la BTA de gendarmerie de Figeac et l'Office intercommunal du Sport du Grand-Figeac**. Deux VTT électriques de l'OIS sont gracieusement mis à disposition des gendarmes qui les utilisent ponctuellement, en fonction des besoins opérationnels.

Toujours en binôme, ils les utilisent principalement lors de missions de prévention en centre-ville (abords des établissements scolaires, rues commerçantes). Leur autonomie permet aussi de couvrir les écarts et de se rendre sur des lieux difficiles d'accès en voiture.



Présentation du partenariat lors du Forum des Associations, en présence de Marie-Claire Luciani, présidente de l'OIS, Nathalie Faure, élue chargée de la Sécurité et la lieutenant Sylvaine Lhardy. Premiers utilisateurs des VTT électriques : le chef Vanesse et le brigadier Turchetto

A la tête de la brigade, la lieutenant Sylvaine Lhardy se félicite de ce partenariat. *« L'objectif est de faciliter le contact avec la population, notamment les jeunes, et les commerçants. Le vélo créé de la proximité avec les usagers, nous rend plus abordables, c'est un excellent moyen d'engager la conversation. (...) Ces patrouilles complètent celles que nous effectuons à pied ou en voiture. C'est une autre manière d'agir sur le territoire. »*

Dépistage du COVID-19

Un drive pour plus d'efficacité et de rapidité

Pour faire face à l'afflux de demandes de dépistage du Covid-19 et désengorger son site de Lavayssière, le laboratoire Sylab a décidé à la fin de l'été, en accord avec l'Agence Régionale de Santé, de mettre en place un centre de prélèvement « drive ».

La Ville de Figeac a immédiatement accompagné la démarche en apportant son **aide logistique** : un chapiteau a été installé à l'arrière de l'Espace Mitterrand et les premiers tests ont pu avoir lieu dès le 24 août. En parallèle, le laboratoire a renforcé ses équipes en recrutant une infirmière pour les prélèvements et deux secrétaires pour la gestion administrative des dossiers.

Quelques jours seulement après sa mise en service, le drive avait permis de doubler la capacité de test. Fin septembre, la Commune a accepté d'agrandir la structure couverte pour que les infirmières et biologistes sur place puissent traiter deux véhicules en même temps. Pour André Mellinger, la collaboration de la Ville était une évidence : « *Nous sommes là pour répondre à un objectif de santé publique* ».

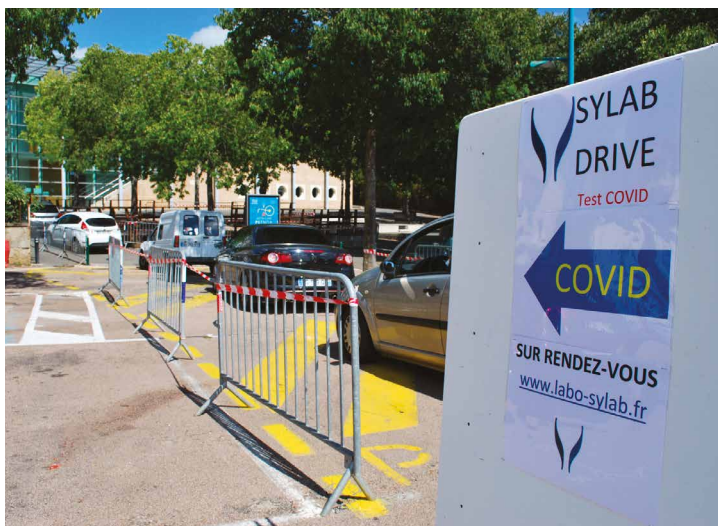
De son côté le laboratoire a fait l'acquisition d'un second automate pour augmenter sa capacité d'analyse et pouvoir délivrer les résultats aux patients dans les meilleurs délais.

Entre le 24 août et le 17 octobre 2020, 3 443 tests ont été effectués à Figeac. Le taux de positivité est de 6% (*) suite au récent cluster au sein de l'IUT, mais reste loin des 12,3% de la Région Occitanie (**).

Des chiffres rassurants sur la situation sanitaire locale qui ne doivent pas faire oublier que le virus circule toujours. Si le Lot est encore relativement préservé, il ne faut pas relâcher les efforts et maintenir les gestes barrières pour limiter sa propagation et protéger les plus fragiles.

(*) source laboratoire SYLAB 17/10/2020

(**) source Santé Publique France 16/10/2020



SE FAIRE TESTER AU DRIVE : UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Le drive est ouvert l'après-midi du lundi au vendredi et en matinée le samedi.

Afin de limiter les contacts physiques et le temps d'attente lors du prélèvement, les personnes doivent **prendre rendez-vous par voie dématérialisée en remplissant la fiche de renseignements, disponible sur le site www.labo-sylab.fr**, et en la renvoyant à figeac@labo-sylab.fr. Les personnes n'ayant pas accès à internet peuvent également contacter le laboratoire au 05 65 50 73 36.

Un rendez-vous est donné dans les 24 h par retour de mail ou par téléphone. En cas de forte sollicitation, le laboratoire peut être amené à prioriser les patients symptomatiques, les cas contacts signalés par la CPAM et le personnel médical.

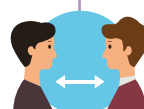
Au drive, le prélèvement ne prend ensuite que quelques minutes. Les résultats du test sont ensuite délivrés dans les 24h à 48h.

Le drive sera maintenu en place autant de temps que la situation sanitaire l'exigera.

RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES : SE PROTÉGER LES UNS LES AUTRES

- lavage régulier des mains au savon ou utilisation d'une solution hydroalcoolique,
- distanciation physique,
- port du masque dans les lieux clos et lorsque la distance d'1 m ne peut être respectée.

Suite à l'arrêté préfectoral du 17 octobre 2020, le masque est obligatoire pour tout rassemblement de plus de 6 personnes sur la voie publique, dans certains lieux publics (marchés, foires, brocantes...) et aux abords des crèches, établissements scolaires, sportifs, culturels, gares, arrêts de bus, zones commerciales et parkings attenants.



Quai Bessières

Une requalification complète

Dans la continuité du quai Foch, le quai Bessières, entre le pont Gambetta à la passerelle piétonne, va prochainement être réaménagé. Le projet prend en compte la circulation automobile, le stationnement, les cheminements piétons, l'éclairage public, le mobilier urbain et les espaces verts et répond à trois objectifs : sécurité, accessibilité et esthétique. Une requalification complète et nécessaire pour cet axe névralgique, tant par la circulation de transit le long du Célé que par ses ramifications vers le cœur de ville.



VUE ACTUELLE



VUE PROJETÉE

ZONE 30 ET CHEMINEMENTS DÉDIÉS AUX DÉPLACEMENTS DOUX

L'espace sera entièrement réorganisé :

- la vitesse sera limitée à 30km/h et les traversées piétonnes seront surélevées pour inciter les véhicules à ralentir
- la chaussée sera réduite à 6 m de large et partagée par les véhicules et les cyclistes
- de part et d'autre, de larges espaces (plus de 3 m) seront dédiés aux piétons et accessibles en continu aux personnes à mobilité réduite. Côté centre-ville, le trottoir sera traité en béton désactivé et, côté Célé, le cheminement sera en sable stabilisé, plus souple.
- le stationnement sera longitudinal à la chaussée pour sécuriser les manœuvres (9 places dont 2 PMR et 2 arrêts minute)
- l'éclairage public sera modernisé et les candélabres remplacés
- le muret surplombant la rivière sera rehaussé d'une lisse de protection métallique conforme à la réglementation

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE VÉGÉTAL ET MISE EN VALEUR DU BÂTI

Les platanes bordant la voie de circulation seront conservés et de nouvelles composantes paysagères seront intégrées : des plantations basses entre les places de stationnement et des plantes grimpantes sur le mur arrière de la banque.

Situé dans le périmètre du Secteur Sauvegardé, le projet d'aménagement a été soumis à la validation de l'Architecte des Bâtiments de France. Selon ses préconisations, un soin particulier a été porté au choix du mobilier urbain (bancs, potelets, barrières, arceaux à vélo) et des matériaux de surface (revêtements, bordures). Le tout en cohérence avec la qualité architecturale des immeubles et la proximité du Palais Balène.

SIX MOIS DE TRAVAUX

Le projet était présenté aux riverains le 7 septembre dernier. Une **réunion de concertation** qui a permis aux élus de répondre aux questions sur le déroulement du chantier et d'intégrer des modifications demandées par les habitants ou les commerçants.

La phase préparatoire des travaux aura lieu en novembre sans aucune incidence sur la circulation automobile et piétonne. **Les travaux débuteront après les fêtes de fin d'année et s'étaleront de janvier à l'été 2021.**

Une première phase (de janvier à mars) concernera les aménagements côté centre-ville et imposera l'instauration d'un sens unique de circulation. Durant la seconde phase (avril et mai), la circulation sera totalement interrompue pour permettre les interventions sur le réseau d'eaux pluviales, l'éclairage public et les aménagements côté Célé. Le chantier se terminera par la réfection de la chaussée, réalisée en juin. Durant toute la période des travaux, les accès aux commerces seront maintenus.

Le Grand-Figeac, compétente en matière de voirie et d'éclairage public, assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Pour le suivi du chantier, les services techniques intercommunaux travaillent en étroite collaboration avec ceux de la Ville. La maîtrise d'œuvre a été confiée à Urbalink, cabinet toulousain spécialisé en aménagement urbain.

Cette opération, d'un montant de 800 000 € HT, sera financée par le Grand-Figeac (360 000 € autofinancement issu du transfert de compétences de la Ville de Figeac), l'Etat (240 000 €), la Région Occitanie (140 000 €) et Département du Lot (60 000 €).



Chemin du Moulin de Laporte

L'aire de pêche et de détente est en service

Le lieu idéal pour une halte au calme sur le tracé de la future voie cyclable reliant le Surgjé au Drauzou.

Situé le long du Célé à proximité des jardins familiaux, ce terrain, propriété de la Commune, a été entièrement réaménagé durant l'été. **Aujourd'hui, chacun peut profiter de ce site qui concilie plusieurs usages : des accès aménagés à la rivière pour les pêcheurs** (4 pontons dont 1 accessible aux personnes à mobilité réduite et 1 autre dédié aux Ateliers Pêche & Nature), **des bancs et des tables de pique-nique pour les promeneurs et les cyclistes désireux de faire une pause au bord de l'eau.**

Le long de la voie et à l'entrée du site, **11 places de stationnement**, dont une réservée aux PMR, ont été créées. Les cyclistes disposent aussi d'un mobilier spécifique pour fixer leur vélo en toute sécurité.

Le projet, imaginé en concertation avec la Fédération de Pêche du Lot et l'AAPPMA de Figeac, a été mené en partenariat avec le Syndicat mixte du Bassin Célé Lot médian et le bureau d'étude A2i. **La dernière étape, programmée à l'automne, concernera le volet paysager avec la plantation d'arbres et d'arbustes.**

Vite dit

TRANSPORTS PUBLICS URBAINS

Deux nouveaux bus plus « propres » en circulation



En service depuis fin juin, ces deux véhicules de **29 places**, flambants neufs, ont rejoint la flotte du réseau figeacois, que la Ville renouvelle régulièrement. Ils représentent la **3^{ème} génération** de bus depuis la création du réseau en 2003.

Dotés d'une nouvelle motorisation, ces bus

consommant moins et émettent moins de particules fines. **Moins polluants donc mais aussi plus confortables** pour les passagers et climatisés. Comme leurs prédécesseurs, ils sont équipés d'une plateforme pour faciliter la montée et la descente des personnes à mobilité réduite.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Résorption des zones blanches

Dans le cadre de la politique nationale de résorption des zones blanches, l'opérateur Free devait implanter un nouveau relais à Figeac. Le choix a été fait de l'installer dans l'enceinte du stade du Calvaire, sur un pylône de 30 m, en lieu et place d'un mât d'éclairage existant. En conformité avec les prescriptions du Plan Local d'Urbanisme, cet emplacement répond aux contraintes techniques de l'opérateur.

Cet équipement permettra d'**améliorer la couverture en téléphonie mobile du territoire communal et l'accès à la 4G pour les usagers. En aucun cas, il n'est dédié à la 5G.** Un sujet sur lequel la Commune a pris position en votant le 19 octobre un vœu de moratoire sur le déploiement de la 5G.

Centre-ville

Un bel exemple de dynamisme commercial



Dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville », la Ville confie en septembre 2019 une étude stratégique « commerce et mobilité » à deux cabinets spécialisés, AID Observatoire et Ifer. Menée sur plusieurs mois, en concertation avec tous les acteurs locaux, elle dresse un état des lieux. Ce diagnostic sera une aide précieuse à la définition des politiques publiques dans ce domaine.

Arnaud Ernst, directeur associé d'AID revient sur les grandes lignes de cette analyse et sur le plan d'actions pour pérenniser cette dynamique qui fait l'attractivité de Figeac.

Quelle a été votre méthodologie ?

Arnaud Ernst : Notre mission était d'appréhender l'état de santé du centre-ville de Figeac dans son environnement concurrentiel et urbain pour établir un diagnostic, identifier des enjeux et proposer ensuite un plan d'action à la municipalité. Pour cela, nous avons traité un certain nombre de données existantes, réalisé un travail de terrain afin de recenser l'offre commerciale, une analyse urbaine et réalisé deux enquêtes, l'une auprès des commerçants et l'autre auprès de 300 consommateurs vivant sur la zone de chalandise de Figeac. Ce travail a permis d'avoir une vision globale de l'offre, de la demande, de la concurrence, des facteurs d'attractivité...

Vous avez une expérience des villes moyennes. Comment positionnez-vous Figeac du point de vue de son dynamisme commercial ?

A.E. : A Figeac on a un terreau très favorable et on a la chance d'avoir plusieurs indicateurs très positifs. Le principal atout du territoire a été de concilier une vraie qualité de vie et de l'emploi, ce qui est rare pour une ville de cette taille. Si l'on ajoute à cela l'attractivité touristique, culturelle, le soin apporté à l'environnement urbain (habitat, espaces publics...), le développement contenu des zones commerciales périphériques et le fait d'avoir su garder en centre-ville ce que l'on appelle les générateurs de flux (administrations, centre médicaux...) on peut considérer que le centre-ville de Figeac se porte plutôt bien.

Il possède même une étonnante vitalité commerciale pour une ville de 10 000 habitants avec 285 boutiques - c'est ce qu'on trouve dans une ville de 25 000 habitants - et un taux de vacance en dessous de la moyenne nationale.

Globalement comment les centres-villes se relèvent de la crise sanitaire ? Et Figeac ?

A.E. : Dans les métropoles, la situation reste compliquée car près de 40% des actifs sont encore en télétravail et ne sont donc plus là pour soutenir l'activité des restaurants et des commerces de proximité. Le tourisme d'agrément et d'affaires connaissent aussi une forte baisse car les gens se sont détournés des grandes villes pour les vacances et, avec les restrictions sanitaires, les salons et grands rassemblements professionnels sont annulés. Un coup dur pour le secteur hôtelier et l'ensemble du commerce. Les grandes enseignes, notamment de prêt-à-porter, ont beaucoup souffert pendant et après le confinement et dans certaines villes moyennes, elles ferment leurs portes.

Dans ce contexte, Figeac s'en sort mieux et les indicateurs de résilience, à ce stade, ne sont pas au rouge. Si la ville a connu, comme partout ailleurs, une baisse de la fréquentation touristique, principalement étrangère, elle a comme atout une base de commerces globalement en bonne santé, parmi lesquels beaucoup d'indépendants, qui ont réussi à résister à la crise.

Quelle est le poids économique du centre-ville dans la zone de chalandise de Figeac ?

A.E. : Sur les 167 M€ de dépenses annuelles de consommation courante enregistrées sur la zone de chalandise, le centre-ville représente 23 M€ soit 14%. Dans la plupart des villes moyennes, les centres-villes ne sont plus la destination principale des consommateurs, notamment pour l'alimentaire. A Figeac, 20% des dépenses alimentaires sont effectuées en centre-ville, c'est 2 fois plus que dans les territoires de comparaison. Une belle performance liée

à l'attractivité du marché hebdomadaire, à la qualité des artisans des métiers de bouche et à la présence de deux superettes. Pour les dépenses non alimentaires (vêtements, chaussures, presse...) la part de marché du centre-ville est même de 32% contre 9% en moyenne. Dans ce secteur, la nouveauté c'est l'arrivée d'internet et des achats en ligne qui captent aujourd'hui 10% des dépenses. Les territoires semi-ruraux sont particulièrement touchés par ce phénomène car le consommateur peut en quelques clics avoir accès à des marques et des produits qui ne sont pas présents localement et être livré à domicile très rapidement.

Récemment nous avons eu les données Flux Vision (*) sur la fréquentation du centre-ville : quels enseignements peut-on en tirer ?

A.E. : Les données recueillies durant l'été montrent que globalement entre 14 000 et 18 000 personnes passent chaque jour dans le centre-ville de Figeac. Une fréquentation régulière tous les jours de la semaine, y compris le dimanche et le lundi. On note que le créneau entre 12h et 14h reste très dynamique et un pic entre 11h et 13h le samedi qui correspond au marché. Cet outil délivre des données réelles très intéressantes pour la municipalité et les commerçants. Elles peuvent notamment servir à améliorer l'accueil de la clientèle et à adapter les jours et horaires d'ouverture des commerces à certaines périodes de l'année.

Quelles actions préconisez-vous en priorité ?

A.E. : En premier lieu, il faut élaborer une stratégie de développement commercial à l'échelle du territoire du Grand-Figeac et faire des choix pour conforter le centre-ville par rapport aux zones périphériques. En parallèle, sur le centre-ville, il faut revoir la vocation de certaines rues en perte de vitesse, dans lesquelles la vacance commerciale augmente. On peut également encourager l'installation de porteurs de projets en créant une pépinière commerciale. Le principe est de proposer des locaux à des conditions intéressantes pour tester une activité pendant 2 à 3 ans. Si cela fonctionne, le commerce peut ensuite s'installer définitivement dans les rues de Figeac.

(*) Flux Vision fournit des indicateurs statistiques de fréquentation, de provenance et de déplacement dans une zone donnée à partir des informations techniques issues du réseau mobile Orange.

PIÉTONNISATION DU CENTRE-VILLE Une expérimentation concluante

Testée durant les deux mois d'été, la piétonnisation de l'hypercentre est une réussite. Elle a permis de **sécuriser les piétons**, de **diminuer les nuisances liées à la voiture**, d'**offrir plus d'espace public aux commerçants** pour étendre leurs terrasses ou présenter leurs produits, de **favoriser les mobilités douces** et, au final, de **rendre le centre-ville plus attractif**.

Les retours des visiteurs auprès de l'Office de Tourisme et les premiers résultats de la consultation Vooter vont dans ce sens et révèlent que les usagers sont favorables à la piétonnisation ponctuelle de l'hypercentre.

Début octobre, une réunion de concertation avec les commerçants fut l'occasion de faire le bilan et de pointer les améliorations possibles en vue du renouvellement de l'expérience l'été prochain ou à d'autres périodes de l'année.



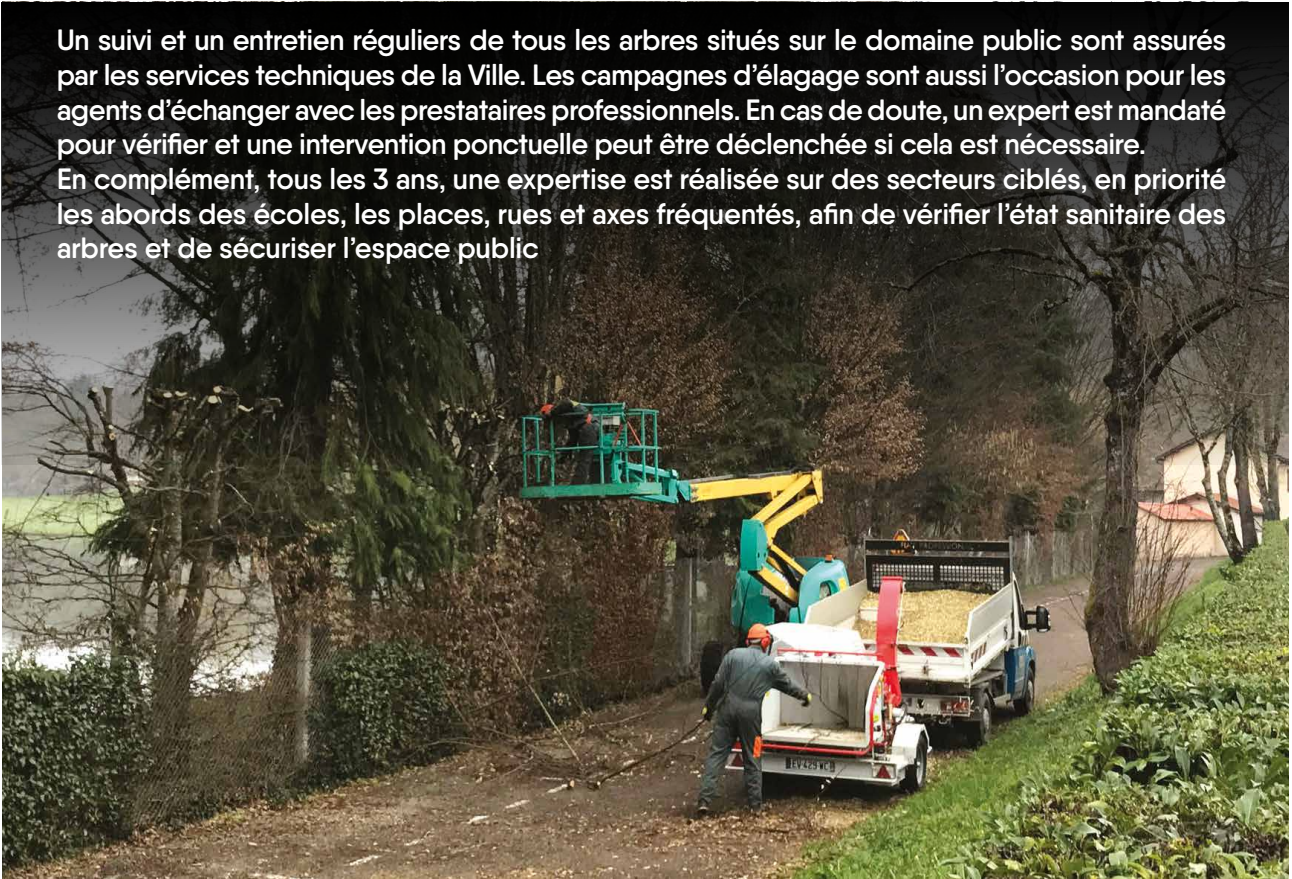
Le centre-ville piétonnier durant l'été : idéal pour flâner en famille en toute sécurité, manger au calme en terrasse...



Parc arboré

Un patrimoine à entretenir et à valoriser

Un suivi et un entretien réguliers de tous les arbres situés sur le domaine public sont assurés par les services techniques de la Ville. Les campagnes d'élagage sont aussi l'occasion pour les agents d'échanger avec les prestataires professionnels. En cas de doute, un expert est mandaté pour vérifier et une intervention ponctuelle peut être déclenchée si cela est nécessaire. En complément, tous les 3 ans, une expertise est réalisée sur des secteurs ciblés, en priorité les abords des écoles, les places, rues et axes fréquentés, afin de vérifier l'état sanitaire des arbres et de sécuriser l'espace public



INVENTARIER ET GÉOLOCALISER POUR GÉRER SUR LE LONG TERME

La commune de Figeac souhaite établir un inventaire précis des arbres situés sur le domaine public. Pour ce faire, la municipalité a décidé de confier à un prestataire spécialisé l'**élaboration d'un inventaire géolocalisé** de son parc arboré. Cet outil permettra d'**améliorer la connaissance et la gestion de ce patrimoine végétal pour le préserver, le valoriser et le développer**.

La consultation est en cours et l'attribution du marché prévue cet automne. Cet inventaire permettra de recenser toutes les caractéristiques des arbres présents sur la commune.

Pour chaque arbre, une fiche d'identité sera établie. Elle regroupera différentes données : localisation (coordonnées GPS), essence, diamètre, hauteur, état sanitaire, stade de développement, environnement, interventions récentes (taille...). Cette fiche, évolutive, permettra également de répertorier les interventions à venir. L'ensemble sera ensuite intégré au Système d'Information Géographique communal qui contient déjà des données et cartographies des différents réseaux (eau, assainissement, éclairage public, chemins ruraux, voirie, transport, etc).

La collecte de ces données permettra de **définir un plan de gestion pluriannuel du parc arboré**, de **suivre le bon développement des arbres**, d'**optimiser les moyens humains et financiers** à affecter aux différents travaux (plantation, élagage, taille, abattage...) et de répartir les interventions entre le service Espaces Verts et les prestataires extérieurs.



Arbre malade marqué d'une croix rouge avant abattage.

L'ARBRE EN VILLE : DE NOMBREUX BIENFAITS ET QUELQUES DÉSAGRÈMENTS

Organisme vivant, l'arbre ne peut être réduit à une simple expression ornementale. Sa présence en milieu urbain est indispensable car elle produit des **bénéfices écologiques et environnementaux contribuant à la qualité de notre cadre de vie et à l'attractivité de la ville.**

Les arbres jouent en effet un rôle essentiel dans la protection de la biodiversité (oiseaux, insectes), le confort thermique (réduction des îlots de chaleur), l'amélioration de la qualité de l'air (production d'oxygène), le stockage du carbone, la captation de certains polluants atmosphériques...

Les arbres peuvent aussi présenter quelques contraintes : chute des feuilles, des fruits (marronniers), production d'allergènes...mais ces effets sont surmontables et peuvent être diminués pour rendre la cohabitation possible.

La place de l'arbre en ville a évolué et il est essentiel d'avoir une vision à long terme pour gérer efficacement et durablement notre parc arboré.

Chaque plantation d'arbre est donc étudiée en détails et réfléchi en fonction de l'esthétique, de l'entretien, de la cohabitation avec son environnement et des contraintes climatiques. Un travail mené par le service Espaces Verts en concertation avec les élus et les professionnels spécialisés.

Il faut également savoir que, par nature, un arbre n'a pas besoin d'être élagué pour bien se développer. Pour certaines espèces, la taille redynamise la pousse, par effet de défense, accentuant les désagréments signalés par les administrés. De plus, les tailles sur branches de gros diamètre risquent d'affaiblir le sujet en favorisant l'entrée de parasites et de champignons. C'est pourquoi, les demandes d'intervention des particuliers sont étudiées au cas par cas. Une réponse favorable est donnée lorsque cela est justifié.

Quand l'état phytosanitaire ou les contraintes environnementales (mobilité...) le nécessitent, la Ville est parfois amenée à effectuer des tailles plus sévères.

ORAGES DES 9 ET 10 AOÛT

Mobilisation et efficacité des services techniques

Cet été, Figeac a connu deux épisodes orageux successifs, accompagnés de grêle et de vent violent, qui ont occasionné d'importants dégâts matériels et nécessité l'intervention des services techniques municipaux en différents lieux. Aux côtés des techniciens, tous les agents disponibles ont été mobilisés (espaces verts, propreté, bâtiments, fêtes et cérémonies, eau et assainissement).

Grilles d'égouts bouchées, déplacées, chaussées inondées, trottoirs encombrés de branches et tuiles cassées...le premier soir, il a fallu principalement nettoyer les routes et les rues et désengorger les réseaux eaux pluviales et assainissement. Le lendemain, les dégâts ont été plus conséquents. Les interventions, liées principalement aux chutes d'arbres, se sont succédées dans la soirée et une partie de la nuit. Toutes les mesures ont été prises afin de rouvrir les voies à la circulation en toute sécurité le 11 au matin.

Sans attendre, la Ville a missionné un expert arboricole pour réaliser un inventaire et examen des arbres, situés sur le domaine public, ayant été impactés par la tempête.

Cela a permis de constater que les sujets tombés ne présentaient pas de faiblesse sanitaire particulière et que c'est bien la violence du vent qui est à l'origine de leur chute. Certains arbres ont été simplement élagués et ceux identifiés comme dangereux ont été abattus avant la rentrée des classes. Des interventions conduites par les services techniques aidés d'entreprises spécialisées.



Le « Jardin Découverte » au Centre Social

Un chantier participatif ouvert à tous

Vous aimez jardiner, bricoler... ? Pourquoi ne pas rejoindre le chantier participatif qui s'est ouvert en début d'année au Centre Social ? Pas besoin d'être un expert, même les enfants peuvent participer. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !



Le projet concerne la **création et l'aménagement d'un « jardin découverte » dans la cour intérieure** du Centre Social et de Prévention (CSP). L'idée est d'**en faire un espace convivial, de détente et de partage, accessible à tous** aux heures d'ouverture du bâtiment.

Cette initiative, portée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale, avec le soutien des agents du CSP, vise avant tout à **créer du lien entre les habitants, en mixant les publics pour favoriser le « vivre ensemble »**. Elle s'inscrit dans la continuité du partenariat déjà instauré entre les deux structures dans le cadre des ateliers cuisine « Popote et Papote » (voir encadré) et de l'épicerie sociale et solidaire.

Sous forme de chantiers participatifs, le projet se poursuivra jusqu'en 2022. Il mise sur la concertation, la co-construction

et l'instauration de règles communes et partagées.

La première étape portait sur la **construction d'un cabanon pour les outils de jardinage, d'hôtels à insectes et de nichoirs pour les oiseaux**. Un petit groupe d'habitants s'est déjà mobilisé et ne demande qu'à s'étoffer... Par la suite, il s'agira de créer **des bacs à fleurs puis un espace aromatique et un coin potager**. Les herbes et légumes produits seront utilisés éventuellement lors des ateliers de cuisine ou rejoindront les étals de l'épicerie sociale.

Le CIAS, qui coordonne et finance ce projet, a confié à l'association « Culture des demains » l'accompagnement des jardiniers : à chaque séance, Hervé et Emmanuelle apportent leur expertise et animent les chantiers. Fidèles à leurs valeurs, ils proposent **des réalisations écologiques, durables et anti-gaspillage**.

*Abeille solitaire,
perce-oreille,
bourdon, coccinelle...
chacun a désormais
son abri pour l'hiver,
installé à proximité du
cabanon de jardin.*

« Nous utilisons le plus possible des matériaux de récupération : palettes pour le cabanon, pots de fleurs, tuiles cassées, chutes de bois et de grillage pour les abris à insectes, écorces et souches d'arbres pour les jardinières... Pour les plantations, nous allons lancer un appel aux dons pour des graines ou des boutures. L'idée c'est que le projet soit accessible à tous et que la participation puisse se faire à différents niveaux. (...) Les enfants qui fréquentent l'Ilot Câlin, accompagnés de leur Assistante Maternelle ou de leur parent, et ceux de l'école Jean Moulin prendront également part au projet en garnissant les jardinières et, plus tard, en assurant

l'entretien du jardin (arrosage, cueillette) » précise Carole Peltier, coordinatrice du projet et de l'épicerie sociale et solidaire.

Deux autres rendez-vous sont programmés d'ici la fin de l'année. N'hésitez pas à rejoindre le projet en cours de route !

➔ **Pour en savoir plus :** CIAS / Centre Social et de Prévention – place Vival – 05 65 50 05 01.

« POPOTE ET PAPOTE »

Bien plus qu'un atelier cuisine...

Deux fois par mois, Cendrine Soulat anime cet atelier baptisé à juste titre « Popote et Papote ». Ouvert à tous, on y vient en effet pour cuisiner mais pas que...

« A partir d'un légume ou d'un fruit de saison, d'une idée de recette proposée par l'un des participants lors d'un précédent atelier, nous élaborons plusieurs plats que nous dégustons ensuite tous ensemble. (...) La majorité des ingrédients est issue de l'épicerie sociale. Nous choisissons des recettes simples et peu coûteuses que chacun peut facilement refaire à la maison » explique Cendrine.

Le 28 septembre dernier, l'atelier avait lieu le même jour que la reprise du projet « jardin découverte ». L'occasion de créer une passerelle supplémentaire entre les deux projets en conviant les participants à se retrouver en fin de matinée pour partager les quiches et tartes confectionnées durant l'atelier cuisine. Un moment privilégié pour discuter et faire plus ample connaissance.

Ce jour-là aux fourneaux : Thierno et Caroline, deux habitués, Valentin et Patrick, participant pour la première fois. A leurs côtés, Cendrine et Christelle, agents du Centre Social.

Rencontrer de nouvelles personnes, apprendre des recettes pour les refaire chez soi, échanger des astuces et découvrir d'autres pratiques culinaires... Les motivations des participants sont multiples. Ce qui rassemble tout le monde, c'est **l'assurance de partager un moment en toute convivialité.**



Autour de la table, tout le monde participe à l'élaboration des plats. Eplucher, découper, pétrir une pâte, préparer un appareil à quiche... Les compétences de chacun sont mises à profit.

Artisanat d'art

Entre tradition et modernité, un patrimoine bien vivant

Du 18 au 20 septembre, Figeac était la « capitale régionale » des métiers d'art. Sur le salon, plus de 80 professionnels ont présenté leur savoir-faire et partagé leur passion avec le public à travers des démonstrations, des animations et des ateliers pour enfants. Plusieurs artisans d'art figeacois avaient également choisi d'ouvrir leur atelier durant le week-end. Un programme complété par des visites guidées proposées dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Le contexte actuel, très particulier, a eu des répercussions sur la fréquentation du salon, inférieure aux éditions précédentes (environ 2 000 visiteurs), et le niveau des ventes pour les exposants. Néanmoins, **le bilan reste positif** pour les artisans et les organisateurs qui ont eu de très bons retours de la part du public, notamment sur la qualité des œuvres exposées. **L'objectif qui était avant tout de faire découvrir la richesse de l'artisanat d'art lotois et de la Région a bel et bien été atteint.**

De **belles animations** ont ponctué la manifestation durant tout le week-end : démonstrations de soufflage de verre,

de construction en torchis, création d'une œuvre collective par deux murailleurs, un tailleur de pierre et un charpentier... Cet avant d'avion en pierre sèche avec une hélice en bois devrait prochainement être exposée sur le territoire de la Commune.

A noter aussi le **succès des visites guidées thématiques et des ateliers jeune public**, organisés par le service Patrimoine. Autour du bois ou de la pierre, ces derniers ont permis aux enfants de se confronter aux outils et aux techniques des professionnels qui ont pris grand plaisir à transmettre leur amour du métier.



L'ARTISANAT, UN SECTEUR PORTEUR D'EMPLOI

Durant trois jours, le salon a offert une formidable vitrine aux artisans d'art de la Région. « C'est important de promouvoir et de valoriser ces métiers traditionnels, parfois méconnus et peu médiatisés, notamment auprès du jeune public » déclarait Serge Crabie, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot et d'Occitanie lors de l'inauguration. Une démarche soutenue par les collectivités locales, partenaires de la manifestation.

Convaincue que ces métiers peuvent séduire, la CMA du Lot travaille en lien avec l'Ecole des Métiers du Lot pour développer l'offre de formation et l'adapter aux besoins des professionnels qui rencontrent souvent des difficultés à trouver de la main d'œuvre qualifiée.

Porteur d'emploi, l'artisanat attire chaque année de plus en plus de jeunes, candidats à l'apprentissage, mais aussi des personnes en reconversion professionnelle. Le secteur est aujourd'hui un véritable atout économique pour notre territoire.



Concernant les **Journées du Patrimoine**, le bilan est **là aussi plutôt positif** compte tenu du contexte et des jauges imposées qui ont limité le nombre de participants. Sur l'ensemble du week-end, on compte tout de même près de 1 700 visiteurs. Un public, en majorité composé de Figeacois et des communes environnantes. Certains lieux sans jauge imposée comme l'espace Patrimoine ou l'hôtel de la Monnaie ont connu une fréquentation identique à l'an dernier.



« 800 ans d'artisanat à Figeac », une visite guidée plébiscitée par le public.

Vite dit

MUSÉE CHAMPOLLION LES ÉCRITURES DU MONDE

Prochains rendez-vous

CONFÉRENCE

« Une langue en fragments : les écritures gauloises » par Coline Ruiz Darasse, chargée de recherche CNRS, Institut Ausonius (Université Bordeaux Montaigne).

On pense communément que les Gaulois n'écrivaient pas. La documentation qui nous est parvenue révèle pourtant que, si les populations celtiques de la fin de l'âge du Fer n'ont pas créé une écriture, elles ont mis à profit leurs rencontres avec plusieurs systèmes graphiques différents. Cette présentation visera à montrer la richesse et la complexité de l'épigraphie gauloise qui permet de restituer, par fragments, une langue celtique continentale et de mieux comprendre le rôle de l'écriture dans la société gauloise puis gallo-romaine.



© Epitaphe dalle-craquelée de Nîmes (R.G. I, G-207). Tous droits réservés

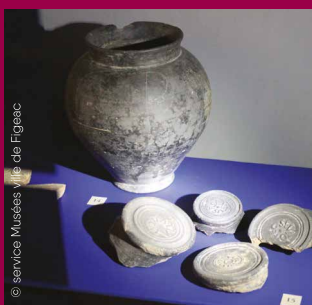
> **Judi 5 novembre / 18h30**

Annexe du musée / Gratuit

Jauge limitée - réservation conseillée au 05.65.50.31.08

VISITES ET JEUX NOCTURNES

À l'occasion de la 16^{ème} Nuit européenne des Musées, le public est invité à explorer les musées de la Ville autrement !



© service Musées ville de Figeac

Au musée Champollion-Les Écritures du Monde, entrez librement et venez passez une partie de votre nuit dans les salles plongées dans le noir. À l'aide de votre lampe de poche, découvrez ou redécouvrez les œuvres issues des cultures du monde entier. Attention nous y aurons glissé quelques intrus, à vous de les repérer ! Si vous y parvenez, une surprise vous attendra à la sortie.

Le musée d'histoire de Figeac sera également ouvert de 20h à 23h. Rendez-vous cour du Puy (ancien CES).

> **Samedi 14 novembre / de 20h à 23h**

Se munir d'une lampe torche
Gratuit / Jauge limitée

Durant les vacances scolaires, des ateliers pour enfants et visites guidées pour adultes et familles sont à nouveau programmés.

Jauge limitée et inscription recommandée : se renseigner à l'accueil au 05 65 50 31 08.



**MENUISERIES
GANGA**
FABRICANT - INSTALLATEUR

Fenêtres, portes, volets,
portails, clôtures
PVC / ALU
Isolation des combles

ZA LARIVE 46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ
Tél. 05 65 40 18 36
Mobile 06 29 34 08 20 menuiserie-pvc-alu.com

Votre publicité dans

Le bulletin d'informations
municipales de

Figeac infos

06 07 56 28 41



GÉRARDIN ÉLAGAGE

Toutes tailles / Abattage
Débroussaillage

DAMIEN GÉRARDIN
46100 BÉDUER
06 67 93 06 90
damiengerardin@hotmail.fr



FIGEAC
10h à 22h du lundi au jeudi
10h à 23h du vendredi au dimanche

1 Menu Maxi Best Of acheté
=
1 Sundae OFFERT

SaladBar
Des salades préparées sous vos yeux

Hors promotion en cours - offre non cumulable
Validité promotion: 31/12/2020 sur présentation de ce coupon
Pour plus d'infos, contactez votre agence régionale www.mcd.com/fr



LA MIE CÂLINE
S'OCCUPE DE TOUT !
... ET NOTRE NOUVELLE ÉQUIPE AUSSI !

*la mie
CÂLINE*

Figeac 05 65 33 04 65 [f@](#)



**QUERCY
ENTREPRISE**

TRAVAUX PUBLICS
CANALISATIONS
GÉNIE CIVIL

13 rue de la Plaine
46270 Bagnac sur Célé
☎ 05.65.34.90.31
www.quercy-canalisation.fr

Élus Figeac Ensemble – Majorité Municipale

Le groupe de la Majorité s'associe au texte de l'Association des Maires de France ci-dessous.

«Assassinat de Samuel Paty : appel de l'AMF pour un hommage des communes de France

L'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, en charge de l'enseignement moral et civique, au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine est un acte barbare et révoltant que rien ne peut justifier.

L'Association des maires de France adresse ses sentiments de profonde sympathie à sa famille, ses amis, ses collègues et ses élèves, et partage l'émotion qui a saisi le pays tout entier. Elle assure de sa solidarité et de son soutien l'ensemble du corps enseignant, dont la mission d'éveil à la connaissance, de formation de l'esprit critique et de la liberté de penser par soi-même est irremplaçable et constitue un pilier essentiel de la formation que la République doit à ses citoyens.

Les maires connaissent et reconnaissent l'engagement et le dévouement au service de nos enfants et de nos jeunes, des enseignants et de tous les personnels éducatifs qui concourent au fonctionnement quotidien des établissements d'enseignement.

Mais, ce n'est pas seulement la communauté éducative qui est endeuillée : c'est toute la France et la République, contestées dans leurs principes fondateurs. Car au-delà de cet acte odieux, une

nouvelle fois c'est la liberté d'expression et le principe de laïcité, tels que nos lois, notre volonté commune et notre histoire les conçoivent, qui sont violemment mises en cause. Et cela nous ne l'acceptons pas, car ce serait vider de leur sens les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité qui figurent aux frontons de nos mairies.

L'Association des Maires de France appelle donc toutes les communes de France à témoigner de leur solidarité avec la victime et sa famille, de leur soutien à l'ensemble de la communauté éducative et de leur mobilisation pour défendre la liberté d'expression et la primauté de la laïcité dans l'organisation de la République.

Pour ce faire, elle propose aux communes d'afficher sur leurs bâtiments le mot-dièse **#jesuisenseignant**, de respecter une minute de silence lors de la prochaine réunion du conseil municipal et choisir un jour de mise en berne du drapeau de la mairie.

Ainsi, chaque commune de France pourra rappeler son attachement aux grands principes de la République et l'immense respect dû à celles et ceux qui ont pour mission de former les citoyens de demain.»

Source : communiqué de presse de l'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité du 17 octobre 2020.

Élus Figeac Autrement

Le programme « Action Coeur de ville », une opportunité à exploiter davantage

Voilà plus de deux ans que Figeac bénéficie du dispositif national « Action Coeur de ville ». Des études ont été menées et deux emplois spécifiques créés. Il est impératif de passer désormais à la vitesse supérieure.

La revitalisation de notre centre-ville, à travers de multiples actions, est un moyen de relancer l'activité économique locale. Au vu du contexte figeacois actuel et notamment des incidences directes et indirectes liées au secteur de l'aéronautique, nous devons nous retrousser les manches et utiliser toutes les opportunités qui s'offrent à nous.

L'opération « Action Coeur de ville » constitue un formidable levier pour redonner aux gens l'envie de vivre au cœur de notre belle cité et d'y consommer. Ne nous contentons pas du marché du samedi matin !

Mettons-nous autour d'une table et organisons, comme nous l'avons déjà demandé, une structure de gestion de crise regroupant commerçants, artisans, banques, chambres consulaires... Développons la notion de « veille active » et inspirons-nous de ce qui se fait ailleurs et qui pourrait être porteur d'avenir pour notre territoire. A nous de saisir toutes les pistes qui se présentent !

Les conseillères municipales : Philippe Brouqui, Christine Delestre, Arnaud Lafragette et Philippe Landrein.

Élus Vivre Figeac

Les promesses électorales d'ouverture d'un multiplex ou de transformation du cinéma en théâtre re-deviendront d'actualité dans 6 ans. Office du commerce, conseil de consultation citoyen, budget participatif ou conseils de quartiers, la majorité municipale s'applique à mettre en œuvre le programme proposé par Vivre Figeac.

Ne nous contentons pas de créer ces instances. Faisons les vivre. Consultons la population sur des sujets comme le déploiement de la 5G, la piétonisation du centre-ville, Le Surgié.

N'oublions pas la cohérence globale d'un projet pour la ville. Ne nous limitons pas à gérer le quotidien et la crise sanitaire. Préparons demain et augmentons la résilience de notre commune. Re-naturalisons Figeac, développons les mobilités douces, favorisons les économies d'énergie et la diminution de la pollution lumineuse, généralisons le compostage, ...

Valorisons les nombreux atouts dont dispose Figeac et construisons l'avenir.

Les conseillers municipaux : Patricia Gontier et Pascal Janot.

Élu Figeac Demain

Texte non transmis

Le conseiller municipal : Pascal Renaud

Hôtel du Parc

HÔTEL - RESTAURANT - TRAITEUR

Cransac-Les-Thermes

11 rue du Général Artous 05 65 63 01 78

SAT
Société Auxiliaire de Travaux

Siège social :
LISSAC-ET-MOURET
B.P. 80093
46103 FIGEAC Cedex
Tél. 05 65 34 16 99
Fax 05 65 34 25 65

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
Terrassement - Assainissement - Travaux de voirie
Démolition - Goudronnage - Location de matériel T.P.

CARRIÈRE
Divers matériaux concassés - Castine

S.A.S. IMBERT-CAVALERIE

Fuel - Charbon
à votre service depuis plus de 50 ans
*Vidange - Curage d'égoûts
Nettoyage cuves à fuel*

40 bis, rue de la République
12700 CAPDENAC-GARE
Tél. 05 65 64 74 70
Fax 05 65 80 86 14
www.imberty-cavalerie.com

Pour réussir vos repas,
choisissez votre cuisine
avec **Gaëlle !!!**

CUISINES RÉFÉRENCES
CUISINE - DRESSING - SALLE DE BAIN

05 65 63 42 30

28 bis Rue Gambetta
DECAZEVILLE

© PubV'sion



Tchin Tchin
VERRES PROGRESSIFS
LA 2ÈME PAIRE POUR 1€ DE PLUS*

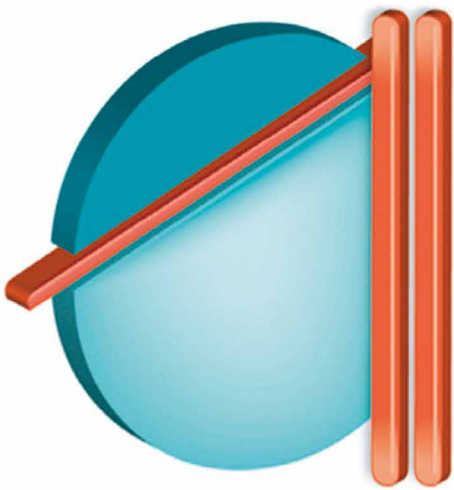
*De près comme de loin,
c'est parfait.*

Sharon Stone

ALAIN AFFLELOU
L'opticien fou de vous

* Pour l'achat d'une paire de lunettes équipée de verres progressifs, quelle que soit la marque de vos verres, d'un montant total supérieur ou égal à 299€ TTC, bénéficiez pour 1€ de plus d'une seconde paire de lunettes à votre vue équipée de verres progressifs de même correction et identiques à ceux du premier équipement, hors options (un verre identique hors option étant un verre de même géométrie et du même verrier, organique CR39 blanc, non traité). Jusqu'au 31 décembre 2020. Voir conditions en magasin. Dispositif médical CE. Demandez conseil à votre opticien. Décembre 2019. RCS Paris 304 577 794.

FIGEAC - 9, Place Vidal - Tél. 05 65 10 61 61
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et 14h à 19h.



BOUSQUET

CHAUFFAGE - CLIMATISATION

ENERGIES RENOUVELABLES

PLOMBERIE SANITAIRE - COUVERTURE ZINGUERIE

Z.A. de Volf - 12300 FIRMI

Tél. 05 65 43 78 20

contact@bousquet-sarl.com - www.bousquet-sarl.com

RGE
LES PROS
de la performance
énergétique